



Comment me faire rembourser mes vélos volés

Par **michaut_old**, le **03/10/2007** à **18:18**

je me suis fait voler mes vélos dans le local commun qui se trouve dans l'entrée pour accéder à l'appartement que je loue.

Mon assurance refuse de me prendre en charge car d'après eux le local commun ne fait pas partie de mon assurance habitation.

l'appartement se situe dans l'enceinte d'une école privée. L'école peut-elle faire jouer son assurance pour que je puisse me faire rembourser mes vélos.

Sachant que le local communs n'a aucun moyen d'être fermes par les locataires.

Par **Jurigaby**, le **03/10/2007** à **20:05**

ça dépend du contrat d'assurance de l'école mais ça m'étonnerait beaucoup..

Vous savez, les assureurs, ce sont ceux qui vous pretent un parapluie quand il fait beau et qui vous le reprend quand il fait temps gris...

Par **michaut_old**, le **04/10/2007** à **19:29**

merci d'avoir pris le temps de répondre.